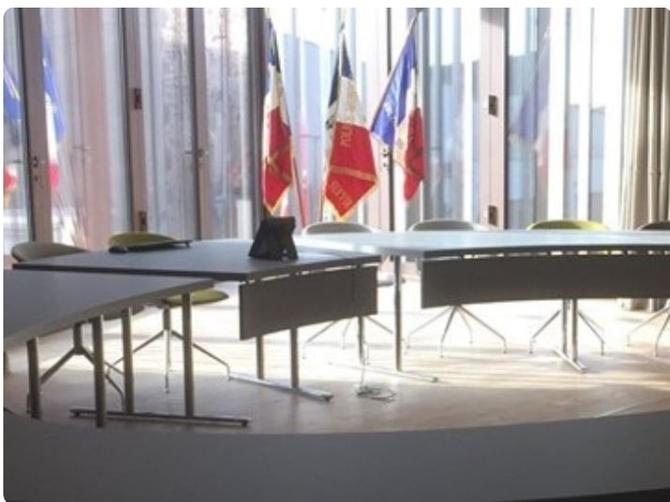




COMMUNICATION : Portiragnes

# Finances Communales 2024



## Le Budget Primitif

Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à la majorité a eu lieu lors du conseil municipal du 4 avril 2024.

## Les orientations du BP 2024

- ▶ Poursuite des investissements prioritaires
- ▶ Maîtrise des dépenses courantes malgré la hausse des coûts
- ▶ Maintien des services des services à la population



# FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Portiragnes

Dans un contexte national et international fait d'incertitudes économiques et géopolitiques (inflation, flambée du prix de l'électricité, des matières premières,...), le budget primitif 2024 a été élaboré dans l'objectif de préserver les équilibres financiers, les finances saines de la commune permettant d'amortir ces difficultés.

## Budget Primitif 2024

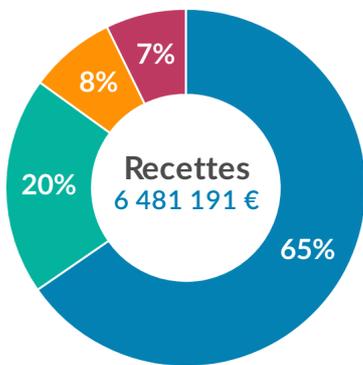
Fonctionnement

6 481 191 €

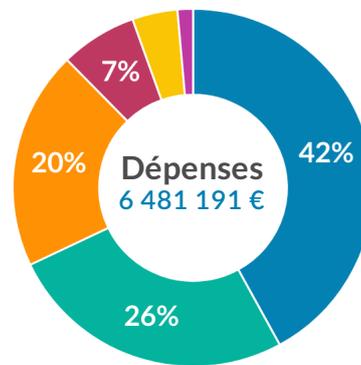
Investissement

4 510 926 €

### Fonctionnement

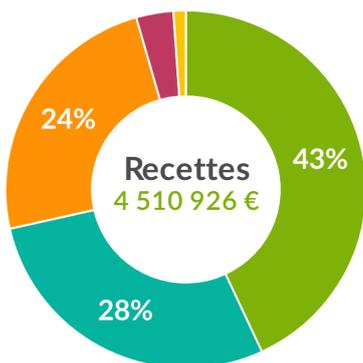


- Impôts et taxes : 4 235 191 €
- Dotations et participations : 1 275 000 €
- Autres recettes : 504 000 €
- Produits des services : 467 000 €

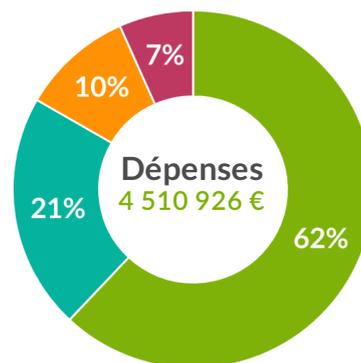


- Charges de personnel : 2 724 000 €
- Charges générales : 1 678 210 €
- Virement à section d'invest : 1 280 931 €
- Charges gestion courante : 445 050 €
- Autres dépenses : 263 000 €
- Intérêts d'emprunts : 90 000 €

### Investissement



- Excédents de fonct capitalisés : 1 943 103 €
- Virement de section de fonct : 1 280 931 €
- Dotations et subventions : 1 086 892 €
- Emprunt : 150 000 €
- Autres recettes : 50 000 €



- Dépenses d'équipement : 2 797 178 €
- Déficit d'invest reporté : 961 747 €
- Remboursement du capital : 452 000 €
- Autres dépenses : 300 001 €

## Les orientations du Budget

- ▶ Poursuite des investissements prioritaires
- ▶ Maîtrise des dépenses courantes malgré la hausse des coûts
- ▶ Maintien des services des services à la population



Visitez notre site internet



# FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Portiragnes

création du cimetière Les jonquiers

## Projets d'investissement et vie de la commune

création d'un cimetière :

753 000 €

Réfection des rues et chemins :

233 000 €

Rénovation de l'éclairage public :

158 000 €

Etudes du stade ZAC Sainte Anne :

80 000 €



Réfection des rues et chemins

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



58%

4 847 260 €

Admin générale

1 530€ / habitant



33%

2 797 178 €

Infrastructures

883€ / habitant



6%

542 000 €

Rembours dette

171€ / habitant



3%

213 000 €

Autres dépenses

67€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

## Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	39.15%	2 540 835 €
Taxe Foncière Non-Bati	66.14%	78 574 €
Taxe Hab Rés Secondaire	16.75%	747 888 €

## Les investissements

L'année 2024 marque l'achèvement de l'installation des générateurs photovoltaïques de la salle polyvalente Jean Ferrat et de la rénovation thermique des menuiseries du centre culturel Azalaïs, autant de travaux visant à diminuer les dépenses de fonctionnement. La réalisation du nouveau cimetière concrétisera les études menées l'année précédente. L'équipe communale travaille également sur un projet de création d'un stade et la désimperméabilisation des cours d'école.

”

Ce budget, à la fois réaliste et ambitieux, traduit la détermination de l'équipe municipale de tenir ses engagements devant les Portiragnais (es), à savoir un programme d'investissements soutenu à la hauteur de notre belle commune.